



# Diplôme d'Université sur le Renforcement des Compétences en « Gestion des Aires Protégées »

du 15 février au 3 avril 2021  
(17e édition) à Ouagadougou,

en collaboration avec le Programme Aires  
Protégées d'Afrique & Conservation (PAPACO) de  
l'Union Internationale pour la Conservation de la  
Nature (UICN)

## Présentation

La création des aires protégées a été amorcée en Afrique subsaharienne au début du siècle dernier et leur nombre a fortement progressé depuis. Mais diverses mutations sociales, territoriales et agro-climatiques ont participé à la perte progressive de la diversité biologique dans la plupart de ces aires protégées, en particulier en Afrique de l'Ouest.

L'explosion démographique, de la demande en ressource, l'augmentation du cheptel... ont engendré de graves conséquences sur les ressources environnementales tant à la périphérie qu'à l'intérieur des parcs. La recherche de nouvelles terres agricoles a provoqué un déplacement progressif des populations vers les zones naturelles. Cela contribue à fragiliser davantage les équilibres en cours. Il s'en suit une perte aussi bien écologique, qu'économique car les ressources sont exploitées en dehors de tout cadre et sans durabilité.

Ces mutations génèrent de nouvelles orientations en matière d'environnement, notamment dans ses composantes écologiques, sociales ou politiques. Et ces changements requièrent de nouvelles capacités des gestionnaires des aires protégées. La lutte contre l'exploitation illégale et/ou non durable des ressources naturelles exige ainsi une connaissance de la ressource en question, une compréhension de son mécanisme de fonctionnement, son suivi mais également la compréhension des acteurs qui l'utilisent. Or en général, le classement des aires protégées ne

s'est pas accompagné d'une politique de renforcement des compétences adéquate ni d'un recrutement de personnel suffisamment outillé pour accompagner ces évolutions de la politique de conservation des écosystèmes. Il y a, de ce fait, un réel besoin de renforcer les compétences des cadres devant promouvoir une gestion plus efficace et durable des aires protégées en Afrique.

C'est dans cet esprit que le Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation (PAPACO) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, et l'Université Senghor proposent cette formation de courte durée, afin de donner aux différents acteurs de terrain les outils nécessaires pour la mise en œuvre des politiques de conservation, et pour l'appréhension des dynamiques socio-territoriales dans les aires protégées et leur périphérie.

## Objectifs

Le but de cette formation est de doter les gestionnaires des aires protégées d'Afrique de l'Ouest (et leurs partenaires) d'outils, et de compétences techniques et scientifiques spécifiques pour améliorer leurs modes de gestion des parcs et inscrire leur action dans la durée.

Au sortir de cette formation, les participants auront acquis des compétences nouvelles pour la gestion et la gouvernance des aires protégées. Ils seront capables de mettre en œuvre une planification adaptée à la gestion durable de ces territoires. Leurs compétences en suivi écologique, en

résolution des conflits homme/faune, en conciliation et concertation locale seront aussi renforcées. Leur connaissance des outils généraux (conventions, droit de l'environnement, instruments de gestion, normes, etc.) sera également améliorée, ce qui les rendra plus opérationnels pour proposer et réaliser des politiques de conservation.

### **Contenu de la formation**

L'ensemble de la formation est structuré en modules qui associent cours théoriques et exemples pratiques qui ciblent en particulier l'apprentissage de techniques de suivi écologique, d'inventaires, des notions de lutte anti-braconnage, de diagnostic de situations conflictuelles et d'identification des acteurs impliqués dans les conflits et la mise en place de cadres de concertation. Le programme aborde les points suivants :

- Politiques de conservation et problématique globale de la gestion des aires protégées
- Evaluation et planification des aires protégées, normes et labels internationaux
- Ecologie des écosystèmes tropicaux, changement climatique et notions de biologie de la conservation
- Approches participatives et gestion de la biodiversité au travers des interactions avec la périphérie des aires protégées
- Suivi écologique, techniques d'inventaires faunistiques et notions de SIG, appliqués à des exemples de terrain

- Droit de l'environnement et notions de développement durable en Afrique
- Economie de l'environnement et des ressources naturelles

### **Cibles de la formation**

Ce programme de formation continue est destiné aux gestionnaires d'aires protégées des secteurs publics, parapublics et privés d'Afrique de l'Ouest uniquement. Il s'adresse également à des cadres d'ONG ou d'associations œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles renouvelables. Les candidats devront avoir une première expérience professionnelle et avoir le niveau de bac+3 ou équivalent.

### **Organisation générale**

La formation se déroule à Ouagadougou (Burkina Faso) sous la supervision du Programme Aires Protégées du Bureau régional pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest de l'UICN. Elle est dispensée intégralement en français et est supervisée par des formateurs disposant d'une solide expérience des aires protégées en Afrique, et de la formation. La formation fera l'objet d'une évaluation et permettra, en cas de succès, l'obtention d'un Diplôme d'Université (DU) en « Gestion des Aires Protégées », délivré par l'Université Senghor.

Cette 17ème édition du DU-GAP se tiendra du 15 février au 3 avril 2021. Cependant, en raison de la situation sanitaire mondiale, les organisateurs se réservent le droit d'adapter les modalités

de réalisation de cette formation : soit en présentiel, soit partiellement à distance, soit totalement à distance ou soit de l'annuler le cas échéant.

### **Coût**

La formation est prise en charge par les organisateurs. Cette prise en charge couvre les frais de formation, l'hébergement et l'alimentation, le transport (sous conditions), une allocation pour menues dépenses, une assurance, pour toute la durée de la formation en présentiel. Les candidats devront assumer les autres frais éventuels. Des élèves ayant obtenu leur propre financement peuvent également être intégrés à la promotion et sont donc vivement encouragés à rechercher le financement nécessaire estimé à 3500€ par étudiant.

### **Candidature et sélection des candidats**

Les candidats seront sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante :

<https://fc.usenghor.org>

Toutes les rubriques demandées devront être soigneusement complétées par les candidats. Après validation de la

première partie du questionnaire, les candidats sont également priés de joindre en ligne une photographie (format JPG ou PDF) et une autorisation de leur employeur (format PDF).

Tout dossier adressé par courriel ou par télécopie n'est pas recevable.

**Date limite d'inscription : 21 novembre 2020**

Contacts

**Université Senghor** : Madame Marie SAMY, Assistante de Direction du Département environnement, Université Senghor à Alexandrie, Egypte - Tél & fax : (203) 48 43 637

@ : [environnement@usenghor.org](mailto:environnement@usenghor.org)

**UICN** : Monsieur Armel BADOLO, assistant administratif programme aires protégées (PACO)

@ : [ArmelYacine.Badolo@iucn.org](mailto:ArmelYacine.Badolo@iucn.org)

